



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LE BASSIN VÉZINA – UN AN APRÈS

Irlande, le 14 décembre 2022 – L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) a assisté en visioconférence le 5 décembre dernier à la 5^e rencontre de concertation – *Comité de pilotage - Plan de contrôle des sédiments amiantés du secteur minier de la haute-Bécancour présenté par GROBEC*. Les participants ont appris le retrait de 822 m³ de résidus miniers amiantés (RMA) d'un bassin de rétention situé près de la mine Normandie, dans la municipalité d'Irlande. Ce bassin permet de freiner le passage des RMA vers la rivière Bécancour et ses lacs en aval. Ce sont l'équivalent de 16 piscines hors terre de 24 pieds de diamètre de RMA qui se seraient autrement retrouvées dans la rivière.

Le bassin Vézina fait suite à une expertise professionnelle initiée par l'APLTI en 2018 par Miroslav Chum, ingénieur en hydrologie, dont l'objectif consistait à diminuer la charge sédimentaire dans la Bécancour. Nommé en l'honneur du président de l'APLTI, le bassin a été conçu par GROBEC à l'automne 2021 dans le cadre du *Plan de contrôle des sédiments amiantés du secteur minier de la Haute-Bécancour*. Ce plan du GROBEC a pour objectif d'identifier les moyens de retenir les résidus des haldes, qui, dû au ruissellement de l'eau de pluie et de la neige, s'érodent des sites miniers de la région de Thetford Mines vers des milieux naturels.

Le bassin a été vidangé par la Société Asbestos Ltée, propriétaire du bassin, à 2 reprises, soit une première fois en avril 2022 et une seconde fois en octobre 2022. Les sédiments ont été érodés par l'eau de pluie et de fonte des neiges sur une aire de drainage de 8.3 hectares. Le GROBEC estime donc que pour des haldes de résidus miniers fins du secteur de Thetford Mines le ratio de 99 m³ de RMA sont érodés par hectare par an par les écoulements de surface. Cela représente environ 10 000 m³ de RMA pour les sites de British Canadian #1 et King-Beaver soit l'équivalent de 195 piscines hors terre de 24 pieds de diamètre qui se retrouvent dans la Bécancour en direction de ses lacs : étang Stater, lac à la Truite, lac William, lac Joseph. La région compte plus d'une cinquantaine de haldes, dont une quinzaine étant instables ou très abruptes.

Les sédiments plus fins ainsi que les fibres d'amiante ne sont pas captés par le bassin. Toutefois, les deux objectifs du bassin Vézina sont d'être un banc d'essai et de capter un maximum de sédiments; le GROBEC estime que le bassin Vézina remplit ces rôles. Des améliorations devraient être apportées au bassin pour assurer son optimisation. Sans être l'ultime solution au retrait des fibres d'amiantes, il permet de récupérer les sédiments grossiers et de faire diminuer le pH de l'eau.

Le rapport final (*mai 2022*) de la plus importante étude paléolimnologique en Amérique du Nord (*initié par l'APLTI en 2016*) par les auteurs Olivier Jacques, doctorant et Reinhard Pienitz, professeur de l'Université Laval, révèle que le taux d'accumulation linéaire des sédiments pour la période récente (*2000-2017*) est de 1,35 cm/an pour l'étang Stater et de 0,62 cm/an pour le lac à la Truite comparativement à 0,10 cm/an pour le lac Joseph. Pour la période maximum des activités



minières (~ 1945–1980), le taux était de 1,37 cm/an pour l'étang Stater et de 0,89 cm/an pour le lac à la Truite comparativement à 0,17 cm/an pour le lac Joseph. Durant la période coloniale (~ 1810–1880) le taux était de 0,10 cm/an pour le lac à la Truite de 0,03 cm/an pour l'étang Stater et de 0,09 cm/an pour le lac Joseph. Par de tels résultats, nous sommes convaincus que la rivière Bécancour est un passif minier et aurait dû être présente dans le Plan d'action 2022-2025 *"Amiante et résidus miniers amiantés au Québec : vers la transformation d'un passif en un actif durable"* (16 juin 2022) du ministre Benoit Charrette et l'APLTI aurait dû être présente à la Table de concertation – amiante du 13 octobre dernier.

L'APLTI a effectué une expertise professionnelle de faisabilité à l'automne 2020 par l'ingénieur Miroslav CHUM pour retourner le lit de la rivière Bécancour à son ancien lac Noir devenu le puits du lac d'amiante afin de déposer ces 10 000 m³ de RMA. La Semaine Verte dans son émission «Restaurer l'impossible» du 21 octobre 2021 présente cette solution d'une façon remarquable. Dossier en évolution, à suivre !

Avec la conférence des Nations Unies COP15 sur la biodiversité à Montréal, nous tenions à souligner ces résultats suite à des actions citoyennes. N'hésitons pas à soutenir les organismes bénévoles en protection d'environnement en devenant membre, c'est poser un geste concret.

Nous remercions GROBEC et la Société Asbestos Ltd pour les efforts consacrés à ce bassin afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Bécancour et nous les encourageons à poursuivre.

-30-

Pour plus d'information

Réjean VÉZINA, président APLTI

president@aplti.com

418-428-9133